



# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2023

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 1 - INSTALLATION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONSIEUR ROMAIN CHIARADIA  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 2 - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DANS DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 3 - ADHÉSION AU "SOCLE COMMUN" DU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA  
GRANDE COURONNE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 4 - RECOURS À DES PERSONNELS EXTÉRIEURS ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 5 - DEMANDE D'AGRÉMENT POUR RECOURIR AU SERVICE CIVIQUE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 6 - RÉVISION DES TARIFS DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 7 - GARANTIE D'EMPRUNTS ACCORDÉE A VILOGIA POUR LA RÉHABILITATION DE 50 LOGEMENTS  
DE LA RÉSIDENCE BEZONS-LACÉPÈDE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 8 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIES AZ654, AZ656 ET AZ657, SISES 198 AVENUE  
MAURICE BERTEAUX, 49 ET 53 RUE HENRI BRISSON AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER

VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 9 - DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DE 28 M<sup>2</sup> DE LA RUE DES ALPES  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 10 - APPROBATION DE LA MODIFICATION DE CONTRAT N°4 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CUISINE CENTRALE, DES OFFICES RELAIS ET DU RESTAURANT ADMINISTRATIF  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER
  
- 11 - DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTION : M. AUDROIN
  
- 12 - APPROBATION DE LA MODIFICATION DE CONTRAT N°3 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 13 - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 14 - CONVENTION DE RÉSERVATION DES LOGEMENTS ENTRE LA COMMUNE ET LA SA D'HLM VILOGIA  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 15 - FIXATION DES TARIFS DU SALON DES ASSOCIATIONS 2023  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 16 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION DACYN - DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION YVELINES NORD  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 17 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)